

À la une

Une psychomotricienne lauréate aux Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie à Tours

Raghad Al-Shammas Eshaq, psychomotricienne major de promotion en 2021 à l'école de Psychomotricité d'Orléans, a reçu le prix de la meilleure communication orale gériatrique aux JVMA à Tours. Également titulaire d'un master "Coordination des trajectoires de santé " (Lille), Raghad est cheffe de projet au Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb) Centre-Val de Loire. Rencontre...



Raghad Al-Shammas Eshaq, psychomotricienne et ingénieure en santé

Vous avez reçu le prix de la meilleure communication orale la semaine dernière à Tours lors des journées vieillissement, félicitations ! Quel était le thème de votre communication ?

J'ai choisi de m'intéresser au regard des professionnels de la gériatrie sur la place du psychomotricien dans le parcours de santé de la personne âgée avec chute. Cette recherche fait le lien entre la psychomotricité et l'ingénierie de la santé, les deux aspects de mon parcours professionnel. C'était en lien avec mon stage à l'Équipe Régionale du Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Il y a une augmentation du nombre de chutes graves des personnes âgées.

C'est donc le recours au psychomotricien qui a concentré votre attention ?

Oui, le psychomotricien est compétent dans ces situations, mais il est sous-utilisé en gériatrie. Cette recherche vise à identifier les freins à cette intervention. Elle permet également de proposer des axes d'amélioration afin de favoriser la prise en soin de la personne âgée avec chute à travers la psychomotricité et en collaboration avec les autres professionnels en gériatrie.

Alors quels sont les freins que vous avez repérés ?

Il existe une connaissance insuffisante du psychomotricien et de son rôle en gériatrie. Il y a aussi des contraintes financières qui limitent la création de postes de psychomotricien à l'hôpital ou en EHPAD et empêchent aussi son intervention en libéral et à domicile auprès des patients âgés.

Et les axes d'amélioration ?

Cette recherche propose de réaliser une campagne de communication sur l'apport du psychomotricien en gériatrie, de développer la recherche en psychomotricité. Il s'agit aussi de former les professionnels de santé sur la différence de rôles entre les professionnels de rééducation en cas de chute, d'intégrer une présentation sur la psychomotricité dans les études de médecine (l'intervention du psychomotricien se fait obligatoirement sur prescription médicale) et de passer par le Plan Antichute pour faire connaître et rembourser le psychomotricien.

Quels sont les messages clés à retenir de cette recherche ?

Cette recherche met en lumière l'importance de la prévention, la gestion des ressources humaines et financières et la pluridisciplinarité dans le parcours de santé de la personne âgée avec chute. Elle est un encouragement à faire connaître et utiliser les compétences du psychomotricien, ainsi que les doubles cursus ou spécialisation en master à la suite d'une formation initiale. Ce travail laisse plusieurs pistes pour d'autres recherches. Il se questionne sur l'évolution des missions du psychomotricien dans le cadre de « Panier de soin » (expérimentation article 51 en attente) du Plan Antichute. Je profite de l'occasion pour remercier le Dr Natacha Michel (responsable scientifique de cette recherche), le Pr Bertrand Fougère, le Pr François Puisieux et Mme Sarah Legland pour leurs expertises et soutiens dans la réalisation de cette recherche. Je remercie également tous les psychomotriciens et les professionnels interviewés qui ont participé à ce travail.

Retour sur les 5^e Journées du vieillissement et du maintien de l'autonomie

La semaine dernière au Palais des congrès de Tours, la 5^e édition des JVMA a réuni plus de 700 participants. Organisée par l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie Centre-Val de Loire (ERVMA) avec le concours de 40 partenaires et de 70 intervenants, elle fut un beau moment de rencontres et partages entre professionnels du vieillissement. Cette édition a été riche en échanges sur des thématiques variées : actualités 2024 en gériatrie et gérontologie (l'intelligence artificielle, les politiques publiques, le maintien à domicile, l'adaptabilité du logement, la gestion de la douleur, la

question de la fin de vie, etc.).

Le 10 avril, le spectacle *Une vie de fêtes* a conclu la journée. Fruit d'une création collective, cette pièce théâtrale et musicale a mis en lumière les souvenirs d'une trentaine de résidents de cinq EHPAD de Tours et d'usagers du Plessis, intégrés à l'ensemble du processus artistique. Ces artistes d'une soirée de printemps ont reconstitué, pour le public resté nombreux après cette première journée, les moments de fête les plus marquants de leur vie : mariages, bals du 14 juillet, réveillons, baptêmes, kermesses, anniversaires... Une soirée de fête et d'émotions qui a confirmé que Grand Âge rime encore et toujours avec Bel Âge...

Save the date ! L'équipe d'organisation vous donne d'ores et déjà rendez-vous les 26 et 27 mars 2025 à Tours pour la 6^e édition !

Sommaire

Dans ce numéro, vous trouverez :

- La météo sanitaire - Dengue, : un nombre élevé de cas importés
- Focus prévention - Semaine européenne de la vaccination : l'aller-vers pour favoriser l'accès à la vaccination
- Des médecins solidaires bientôt en Centre-Val de Loire
- Faire appel aux infirmiers pour les certificats de décès : *"il faut que tous les acteurs jouent le jeu"*
- Un contrat pour faire progresser la santé mentale en Eure-et-Loir
- Un poney à la rencontre des résidents de l'Heure Mauve à Beaune-la-Rolande
- Handicap : les fauteuils roulants bientôt tous pris en charge
- Lancement du 2^e projet hospitalier de territoire de Loir-et-Cher
- Des avancées sur la réforme des services de l'autonomie
- Le 4^e Plan régional santé-environnement est lancé !
- Cher : une hotline gériatrique pour le SAMU, les médecins libéraux et les médecins coordonnateurs en EHPAD
- Baisse ponctuelle du nombre d'internes
- En pratique - Expérimentation du programme ICOPE (Integrated care for older people) dans les départements
- Appel à projets

- Votre agenda
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire

Dengue : un nombre élevé de cas importés

Le nombre de cas importés de dengue dans l'Hexagone, signalés via la déclaration obligatoire, atteint des chiffres sans précédents depuis 2023. Entre le 1^{er} janvier et le 26 mars 2024 et alors que les données n'étaient pas consolidées pour les dernières semaines, 1 038 cas de dengue importée ont été notifiés en métropole, contre 76 sur la même période en 2023. 83 % de ces cas revenaient de Martinique ou de Guadeloupe, où une épidémie est en cours depuis mi-2023. Pour notre seule région, 73 cas de dengue importée ont été notifiés au 1^{er} trimestre 2024.

Alors que le moustique vecteur est désormais présent dans quasiment toute la région, il est essentiel que les personnes malades de retour d'un voyage évitent de se faire piquer par un moustique à leur retour. Car si elles ont attrapé la dengue, elles peuvent alors la transmettre à leur entourage. De telles contaminations "autochtones" n'ont pas encore eu lieu mais professionnels de santé et voyageurs doivent redoubler de vigilance.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au [02 38 77 32 10](tel:0238773210).

Focus Prévention

Semaine européenne de la vaccination : l'aller-vers pour favoriser l'accès à la vaccination



La semaine européenne de la vaccination (22-28 avril) est, vous le savez, le rendez-vous annuel incontournable pour rappeler à ses patients qu'ils doivent pouvoir bénéficier d'un schéma vaccinal adapté à leur situation. La thématique retenue pour cette édition 2024 est l'aller-vers. Cela fait écho à la nécessité de favoriser l'accès la vaccination pour le plus grand nombre, et notamment pour les publics les plus éloignés du soin. Nous évoquions la semaine dernière le contexte de recrudescence de la rougeole, celui-ci doit nous inciter à la plus grande vigilance sur sa vaccination. Concernant les méningites à méningocoques, une révision du calendrier vaccinal est prévue pour le mois de juin. Des actions de sensibilisation sont prévues en région Centre-Val de Loire, vos patients peuvent les découvrir [ici](#)!

À partir du 15 avril : renouvellement vaccinal covid-19 pour les personnes les plus fragiles

Les personnes dont la protection immunitaire diminue plus rapidement dans le temps peuvent bénéficier d'une vaccination supplémentaire contre la covid-19. Il s'agit des personnes âgées de 80 ans ou plus, des patients immunodéprimés quel que soit leur âge, des résidents en Ehpad et des unités de soins de longue durée, quel que soit leur âge. Et enfin de toute personne à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec l'équipe soignante. Ces personnes pourront recevoir une dose de vaccin Covid-19 à partir de 3 mois après la dernière injection ou infection au SARS-CoV-2. Ce renouvellement vaccinal est proposé entre le 15 avril et le 16 juin 2024. Cette durée permettra aux personnes éligibles d'être protégées pendant la période estivale, notamment durant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, et d'être de nouveau éligibles au début de la campagne automnale tout en répondant à l'objectif d'efficacité des campagnes. Les commandes se feront via le portail de commande de Santé publique France selon les modalités habituelles.

En bref

Des médecins solidaires bientôt en Centre-Val de Loire



Sophie Brocas, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, François Bonneau, Président de la région et Clara de Bort, Directrice générale de l'ARS ont tenu hier après-midi une conférence de presse pour présenter la convention qui lie l'État, la Région et l'association Médecins solidaires.

Ce dispositif, déjà déployé en Nouvelle-Aquitaine dans le département de la Creuse, est actuellement mis en place à Charenton-du-Cher (Cher) et doit s'étendre dans les prochaines années aux 5 autres départements de la région. Il permet à des médecins volontaires de venir exercer, le temps d'une semaine, dans un territoire sous-dense. Un assistant médical, sédentaire, fait alors le lien entre les praticiens et tout est prévu dans le dispositif pour un accueil complet du professionnel, voire de sa famille : logement, local, véhicule... L'engagement de ces volontaires, rétribués 1 000 € nets la semaine, permet d'avoir des centres de soins ouverts 50 semaines dans l'année, du lundi matin au samedi midi.

Ce dispositif innovant permet de répondre pour partie aux difficultés de démographie médicale sur certains de nos territoires. L'ARS apporte un financement pour chacun des centres à hauteur de 30 % du coût de lancement en fonctionnement. La Région s'appuiera quant à elle sur ses dispositifs d'intervention tels que CAP'Asso, les dispositifs contractuels...

Faire appel aux infirmiers pour les certificats de décès : "il faut que tous les acteurs jouent le jeu"



Alexandra Roulleaux a plusieurs cordes à son arc, toutes au service de la population de l'Indre et notamment du bassin de Buzançais. Elle a récemment suivi la formation pour pouvoir signer les certificats de décès et souligne l'intérêt de cette nouvelle compétence. Il faut maintenant que les acteurs apprennent à faire appel aux infirmiers, qui sont de plus en plus nombreux à pouvoir les réaliser.

Infirmière diplômée en 2000 à l'IFSI de Châteauroux, Alexandra a commencé sa carrière en dialyse puis en Ehpad, puis à l'hôpital de Buzançais avant de s'installer en libéral à Buzançais. *« J'y ai rejoint une équipe de 4 autres infirmiers. Ce fut un réel épanouissement personnel, avec un planning qui me convenait, un éventail de soins et surtout une prise en charge complète de mes patients, un respect, une écoute, des relations humaines enrichissantes »*. Adjointe au Maire de Buzançais en charge notamment du secteur de la santé, elle a pu participer activement à la création de la maison de santé et depuis octobre 2022 à l'installation du centre de santé régional et œuvre aujourd'hui pour faire venir des professionnels de santé sur ce territoire. Elle est depuis juin 2023 co-Présidente de la CPTS Boischaut Nord. Dernièrement, Alexandra a ajouté une nouvelle corde à son arc de soins en participant à la formation organisée par l'ARS pour la rédaction des certificats de décès par les IDE. *« Cette nouvelle fonction permet de répondre au manque de temps de nos médecins, cela leur permet un gain de temps et ne l'utiliser que pour leurs patients. Cela répond aussi au fait que parfois, les familles à domicile doivent attendre la rédaction de ce document administratif. Face au chagrin, les familles doivent subir la pose*

de scellés, ce qui est difficile à vivre. Mais il faut que tous les acteurs jouent le jeu car j'ai l'impression que le réflexe de faire appel aux IDEL n'est pas encore entré dans les mœurs ».

On rappelle que la liste des infirmiers formés à la certification des décès est disponible dans les SAMU de la région.

Un contrat pour faire progresser la santé mentale en Eure-et-Loir



"C'est l'aboutissement d'un énorme travail collectif". Tels sont les propos tenus par Pascal Martin, Directeur du Centre hospitalier psychiatrique Henri Ey de Bonneval, pour qualifier le Contrat territorial de santé mentale d'Eure-et-Loir. Celui-ci a été signé le 12 avril par cet établissement, les CH de Chartres et de Dreux, l'association UNAFAM et l'ARS Centre-Val de Loire. Le Projet territorial de santé mentale adopté en mars 2021 en rêvait : réunir les hôpitaux, les structures médico-sociales, les professionnels de santé libéraux, les collectivités territoriales et les associations de patients autour d'une vision et de projets communs. Le contrat nouvellement signé l'a fait !

Fruit d'une dynamique et d'engagements collectifs, le contrat confirme la réorganisation de l'offre départementale de psychiatrie en filières, pour homogénéiser les prises en charge sur tout le territoire par axes : périnatalité, adolescents, personnes âgées, handicap, précarité, logement et situations complexes, crises et urgences, consultations de proximité, etc.

Un poney à la rencontre des résidents de l'Heure Mauve à Beaune-la-Rolande



Micheline Gaudin, résidente, et Ficelle

Samedi dernier, l'équipe de direction de l'Ehpad L'Heure Mauve de Beaune-la-Rolande dans le Loiret a proposé un atelier étonnant à ses résidents. Ces derniers ont eu la bonne surprise d'accueillir Ficelle, un poney Shetland de 9 ans, au sein de l'établissement.

Accompagnée de Léa Wysocki, équithérapeute, la ponette, dressée pour se déplacer en intérieur, a ainsi pris l'ascenseur pour rencontrer des résidents, en individuel ou en petits groupes.

L'équithérapie consiste à utiliser le cheval comme médiateur et partenaire thérapeutique. Les personnes âgées créent un contact avec l'animal afin de raviver la mémoire, car ils ont tous des anecdotes avec ces animaux. Un jeu sensoriel se met vite en place, le travail de la motricité avec différentes brosses et textures également. Nathalie Bourges, responsable de l'animation de l'Ehpad revient avec enthousiasme sur l'expérimentation : *" J'ai été ravie des réactions positives de nos résidents lors de leur rencontre avec Ficelle. Beaucoup de sourires, de gestes et paroles tendres, des yeux qui pétillent ! Cette séance test est une véritable réussite et je suis sûre qu'elle gagnera à être reproduite dans d'autres établissements "*.

Handicap : les fauteuils roulants bientôt tous pris en charge



C'était une visite importante qui s'est déroulée à Fondettes (37) le 12 avril dernier. Chez Invacare, entreprise créée en 1928 et qui fabrique chaque année plus de 100 000 fauteuils roulants, dont la moitié vendue en France. La ministre Catherine Vautrin est venue visiter l'entreprise, accompagnée d'élus et de représentants de personnes en situation de handicap. L'enjeu ? La concrétisation de l'engagement du Président de la République, pris en Conférence nationale du Handicap, que les fauteuils roulants soient tous pris en charge. La ministre a annoncé que les négociations reprennent entre les fabricants et l'Assurance maladie. Elle a aussi demandé que les représentants des personnes handicapées soient informés au fur et à mesure des avancées de cette négociation. Il s'agit à la fois que ces équipements essentiels à l'autonomie soient bien mieux remboursés (y compris certaines options personnalisables), sans pour autant générer une augmentation massive des prix. « *L'engagement du Président sera tenu avant la fin de l'année* », a répété la Ministre.

Lancement du 2^e projet hospitalier de territoire de Loir-et-Cher



Fédérer, innover, collectif. Trois maîtres mots qui caractérisent le 2^e projet hospitalier de territoire (PHT) 2023-2027 de Loir-et-Cher, officiellement lancé le 12 avril au Centre hospitalier de Blois. Ce projet prend en compte les spécificités du territoire loiréchérien tout en valorisant les projets qui y sont communs et s'inscrit pleinement dans les priorités du projet régional de santé.

C'est donc un travail collectif qui a été présenté par les acteurs dont l'objectif est d'assurer une meilleure prise en charge médicale pour les habitants du département.

La volonté d'aller au plus près des patients au sein de tous les territoires est clairement inscrite dans ce PHT. Un exemple concret : la cancérologie avec les projets de créer un centre territorial de ressources, un centre 15 du cancer qui doit permettre aux patients concernés de savoir qui contacter et ainsi assurer une coordination des parcours.

Le PHT 41 vise ainsi à lutter contre les retards de diagnostics, souvent dus à des errances médicales de patients qui ne savent pas qui solliciter.

Les acteurs du PHT souhaitent travailler en totale concertation, de façon coordonnée, afin d'ouvrir l'hôpital pour être collectivement plus efficient. L'objectif est bel et bien d'embarquer tous les partenaires (établissements publics et privés, usages et patients...) pour parvenir au succès des projets engagés. De beaux projets en perspective pour ce PHT qui a à vocation à être dynamique et opérationnel tout au long des 5 années à venir.

Des avancées sur la réforme des services de l'autonomie



La réforme de l'offre des services à domicile engagée en juillet 2023 va simplifier le quotidien des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap, grâce à une offre d'aide et de soins plus lisible et mieux coordonnée qui aura aussi un rôle en matière de dépistage de la perte d'autonomie et d'accompagnement des aidants. Pour constituer les nouveaux services autonomie à domicile (SAD), les actuels services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont jusqu'à 2027 pour se regrouper avec des services d'aide à domicile ou intégrer en leur sein une activité d'aide et d'accompagnement.

Le comité de suivi régional se réunit ce 19 avril pour faire un point d'avancement des travaux de rapprochement sur les 6 départements. Depuis le précédent comité de suivi du 29 mars, des avancées sont à signaler. La première est issue de la loi Bien vieillir du 8 avril dernier, qui rallonge de 6 mois (soit au 31 décembre 2025) le délai pour signer une convention de partenariat SSIAD/SAAD et propose une expérimentation remplaçant la tarification horaire par une dotation globale. L'expérimentation sera lancée le 1^{er} janvier 2025, pour deux ans. La seconde avancée est la mise en place d'un nouvel outil interactif d'aide à la décision pour simuler les opérations de regroupements entre deux structures, mis en place par L'ANAP. 22 fiches thématiques accompagnent cet outil.

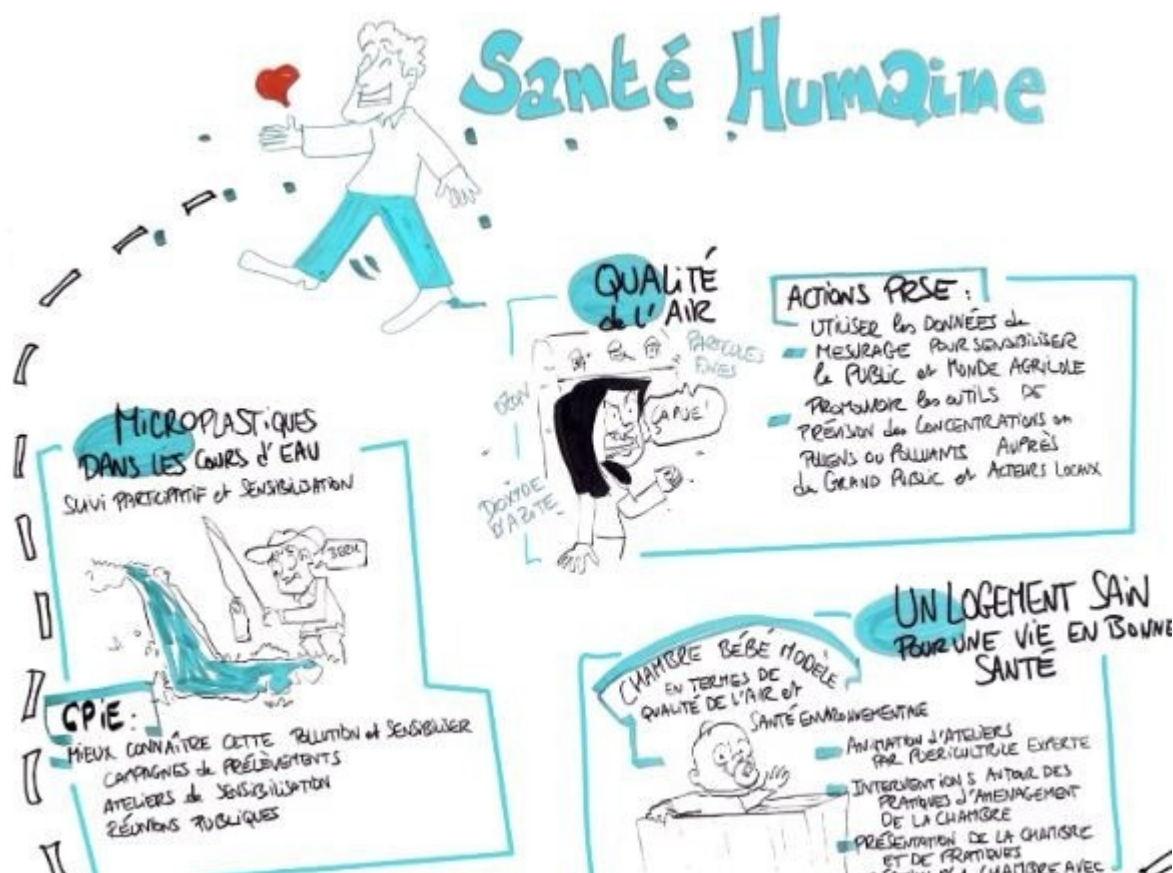
> Outils et fiches techniques [par ici](#).

Pour rappel, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) accompagne les acteurs territoriaux de la branche autonomie à travers plusieurs leviers : le soutien spécifique aux conseils départementaux par le biais d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert jusqu'en 2026 ; le renouvellement du soutien financier aux fédérations du secteur ; le suivi territorial pour repérer et accompagner les dynamiques locales ; l'organisation de

webinaires pour favoriser l'échange de bonnes pratiques.

> Information sur la réforme des services à domicile [par ici](#)

Le 4^e Plan régional santé-environnement est lancé !



Le 4^e Plan régional santé environnement a été lancé le 15 avril à l'occasion d'un séminaire organisé au Lycée Pothier à Orléans. Ce plan prévoit la sensibilisation, l'information et la formation à la santé-environnement des professionnels et futurs professionnels de santé. Le renforcement des connaissances et des compétences de tous les acteurs est en effet nécessaire, afin de permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés pour leur santé et celle des écosystèmes.

Il est ainsi prévu de développer des formations thématiques complémentaires sur les enjeux régionaux sous la forme de formations flexibles, en relation avec les instituts et les écoles. Un appel à projets sera prochainement lancé par l'ARS et la DREAL pour accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux et les professionnels libéraux dans la mise en place d'actions cohérentes avec les enjeux du plan régional.

Cher : une hotline gériatrique pour le SAMU, les médecins libéraux et les médecins coordonnateurs en Ehpad



Une hotline gériatrique est opérationnelle depuis le 1^{er} février 2024 sur le département du Cher. Le dispositif est destiné au SAMU, aux médecins libéraux et aux médecins coordonnateurs en EHPAD. Cette hotline offre une expertise non programmée 24h/24h et 7j/7j sous la forme de conseils, une capacité d'orientation, voire d'hospitalisation au sein de la filière. Pour la joindre, vous pouvez composer le [02 48 48 43 30](tel:0248484330).

Baisse ponctuelle du nombre d'internes



Dans le cadre de la réforme du second cycle des études de médecine, et de la substitution des ECN (épreuves classantes nationales) par les épreuves nationales, une baisse sensible du nombre d'internes prenant un poste à la rentrée 2024 se fait ressentir. En effet, un certain nombre d'étudiants (environ 300) n'ont pas validé les nouvelles épreuves lors de la 6^e année, le restant ayant préféré redoubler sa 5^e année lors de la rentrée 2023.

Dans les faits, cela se traduit par une baisse de 15 % du nombre de postes ouverts pour la rentrée 2024, dans chaque région, par rapport aux postes ouverts en novembre 2023, soit, pour la région Centre-Val de Loire, 304 postes contre 350.

Cependant, une hausse du nombre d'internes au niveau national est prévue pour la rentrée 2025, qui intégrera les étudiants ayant fait le choix de redoubler leur 5^e année.

En pratique

Expérimentation du programme ICOPE (Integrated care for older people) dans les départements



Retenue dans le cadre d'une expérimentation nationale lancée par le ministère en charge de la Santé, l'Equipe régionale vieillissement et maintien de l'autonomie (ERVMA) déploie le programme ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur différents territoires depuis janvier 2022. En région Centre-Val de Loire, l'expérimentation est menée sur les territoires des CPTS O'Tours (37) et de La Salamandre (41). L'objectif principal de l'expérimentation est d'identifier les freins et les leviers du dispositif pour l'étendre ensuite à plus grande échelle.

Le programme ICOPE cible 6 capacités intrinsèques considérées comme essentielles (la mobilité, la mémoire, la nutrition, l'humeur, la vue et l'audition) et dont la prise en charge précoce apparaît indispensable pour permettre un vieillissement en santé. Ce programme s'adresse aux personnes à partir de 60 ans, autonomes et vivant à domicile. Ce repérage

repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs et notamment des personnes âgées elles-mêmes et de leurs proches aidants, des professionnels de santé du premier recours ou encore des professionnels du domicile.

Appel à projets

👉 L'ARS Centre-Val de Loire et les 6 conseils départementaux de la région lancent un appel à manifestation d'intérêt portant sur le répit pour aidants de personnes âgées en situation de perte d'autonomie. Candidatez jusqu'au 15 mai, toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures afin d'accompagner des projets visant à développer la pratique pérenne d'activités physiques des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESMS. Trois mois pour candidater (avant le 11 juin), pour les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour la création de places d'accueil familial thérapeutique destinés aux enfants et aux adolescents (AFT-IJ) dans la région. Candidatez jusqu'au 15 juin, toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire ouvre l'appel à manifestation d'intérêt pour soutenir et développer les projets des hôpitaux de proximité. Cette initiative vise à impulser des solutions innovantes pour améliorer l'accès aux soins et renforcer la qualité des services de santé dans la région. Candidatez jusqu'au 15 juin, toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à projets qui a pour objectif de promouvoir et soutenir, au moyen d'une aide financière, des projets innovants, d'expérimentation sur le champ de la qualité de vie au travail. Tous les établissements de santé publics et privés peuvent être concernés. Candidatez jusqu'au 31 juillet 2024. Toutes les informations [par ici](#).

Le coin RH

Franck Stépien est le nouveau directeur territorial grand Centre pour l'Indre-et-Loire et l'Indre de la fédération APAJH.



Virginie Picard est la nouvelle coordinatrice du Service d'accès aux soins (SAS) dans le Cher.



Isabelle Ridet est depuis le 5 mars la nouvelle directrice de l'EHPAD du groupe Emeis (ex Orpéa) "Résidence du port" à St-Denis de l'Hôtel (45)



Agenda

Journée des équipes mobiles de gériatrie

La Société française de gériatrie et de gérontologie organise une journée 100 % digitale le **jeudi 30 mai 2024**. Programme et inscription obligatoire [par ici](#)

Journée régionale des maladies neuro dégénératives pour les professionnels

L'association Neuro Centre organise la Journée régionale MND à destination des professionnels à la Maison des Sports de Touraine (rue de l'Aviation à Tours), le **vendredi 7 juin 2024** de 9h à 18h. Au programme : conférences, stands d'information et ateliers. Renseignements au 02 47 77 06 45 ou contact@reseaneurocentre.fr. Inscription obligatoire [par ici](#).

60 ans du CREA Centre-Val de Loire à Orléans

Le CREA Centre-Val de Loire célèbre ses 60 ans avec une conférence-débat sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap, animée par la philosophe Gabrielle Halpern. L'événement aura lieu **le 13 juin 2024** à Orléans, de 14h à 16h30 (lieu à venir). Inscription obligatoire par [ici](#).

👉 Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à **ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr**.

La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [Conseiller médical à Orléans \(45\)](#)
- [Gestionnaire administratif et budgétaire à Orléans \(45\)](#)
- [Référént budgétaire d'établissements de santé à Orléans \(45\)](#)
- [Chargé de mission offre sanitaire à Orléans \(45\)](#)
- [Gestionnaire administratif et budgétaire à Chartres \(28\)](#)

- [Recherche Médecins à la MSP Multi-site de Rabelais \(41\)](#)
- [Recherche Médecin généraliste à la MSP de Varennes-sur-Loire \(37\)](#)
- [Recherche des médecins spécialistes \(pneumo, gynéco, dermato, cardio...\) au cabinet médical de Sainte-Maure-de-Touraine \(37\)](#)
- [Recherche médecins du travail ou médecins collaborateurs au SISTEL de Chartres \(28\)](#)
- [Recherche médecins MPR au SMR de Montrichard dans le \(41\)](#)
- [Recherche médecin généraliste au SMR de Montrichard \(41\)](#)
- [Recherche Infirmier\(e\) du travail au SISTEL de Chartres \(28\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

Erratum

Dans la lettre pro n°25 de la semaine dernière, des erreurs se sont glissées dans l'article sur la signature du nouveau Contrat local de santé du Pithiverais. Il fallait lire que ce nouveau CLS avait été signé par le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais (et non le Conseil départemental) et ajouter les partenaires opérationnels du CPTS, dont la CPTS Beauce Gâtinais, aux signataires. À noter également que la citation était de Monique Bévière, Présidente du PETR Beauce-Gâtinais et non de la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais.

La Lettre Pro N°26 - 19 avril 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)